

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA RÉGION RÉUNION



## 61 entreprises de Cilaos et de Grand Bassin aidées par La Région Réunion après le passage de Berguitta

LUNDI 22 MARS 2018

Suite aux intempéries provoquées par le cyclone Ava et la tempête Berguitta, les entreprises de la ville de Cilaos et Grand Bassin (Tampon) ont été sérieusement touchées. La Région Réunion, en tant que chef de file de l'économie, a souhaité apporter des réponses opérationnelles et financières afin de permettre aux entreprises cilaosiennes de maintenir leurs activités.

La Région avait mis en place une permanence Région pour les aides économiques régionales à Cilaos, ainsi qu'une aide exceptionnelle au secteur économique pour compenser les pertes provoquées par Berguitta.

La permanence économique de Cilaos a permis de réceptionner plus 100 dossiers. Actuellement, 61 entreprises ont vu leur dossier passer en Commission Permanente et Commission Économique et Entreprise pour l'aide au maintien d'activité pour un montant global de 900 000€. D'autres dossiers sont en cours d'instruction et devraient connaître la même issue prochainement.

### Pour rappel

les objectifs de cet accompagnement :

– permettre aux entreprises de Cilaos, et plus particulièrement celles oeuvrant dans le tourisme, de faire face à leurs charges d'exploitation (salaires, fournitures, travaux d'entretien, charges diverses...) dans l'attente d'une reprise correcte de leur activité ;

Les critères de cet accompagnement :

- > Bénéficiaires: TPE-PME dont le siège social et/ou l'activité principale est à Cilaos ou à Grand Bassin.
- > Prise en charge : une partie des pertes et charges d'exploitations par rapport à la même période n-1, sur la période janvier-février.

**De plus, il est rappelé aux entreprises ayant déposé un dossier d'aide au maintien d'activité incomplet, de se rapprocher au plus vite de la direction des affaires économique de La Région Réunion pour que leur situation soit régulariser.**

